

<u>RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES</u>

DES REPAS DE CANTINE

(à retourner avant le **08 Février** 2019)

Si la réservation n'est pas retournée avant cette date les repas seront facturés au tarif occasionnel de 4.12€, (SAUF pour les personnes n'ayant pas encore leur planning de travail. Dans ce cas merci de le préciser sur cette fiche)

				Enfant					Parent
Nom:					Nom Prénom:				
Prénom :					Adresse:				
Date de naissance :					N°CAF/MSA:				
Classe :					Tél:				
Enseignant:					Mail				
2: Rése	erver les (dates e	n cocha	nt les ca	ses corr	esponda	antes		
	MARS 2019				AVRIL 2019				
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vend.	Lundi	Mardi	Jeudi	Vend.	
	4	5	7	8	1	2	4	5	
Cocher si planning	11	12	14	15					
travail	18	19	21	22					
	25	26	28	29		23	25	26	
					29	30			
3. Total Vous pou	ine famille -	ombre (fois ou en 2 fo	de repa	s par mo	ois et le t). Pour 2 enfant $\epsilon = \dots$	otal à p	oayer que par enfar €]	Total	mille → 2.61 pour les 2 m
<u>AVRIL</u> :	Б								
	es enfants n	nangeant	tous les	jours à la	cantine 1	repas es	t à dédui	ire sur la	période
Pour le		111e	7		Règle	ement en	espèces		
Pour le Règlemen	nt par chèq	1 ⁴⁰	_						
Règlemen	it par chèq ser le for		e avec l	le règlen	nent à la	mairie			
Règlemen		 mulair		le règlen				nt en espè	

Le samedi matin de 10h à 12h